



Demande d'inscription – formation initiale

FORMATION

- **EDUCATEUR SPECIALISE**
- **EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE**
- **EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS**

SESSION 2026/2029

Rentrée : septembre 2026

Dossier d'inscription – formation initiale*

Dossier à remplir et à retourner par voie postale à :
EFPP – 24-26 rue Louis Armand – 75015 PARIS
Avant le : 30/06/2026²

Votre candidature concerne la formation* :

☐ Educateur de Jeunes Enfants ☐ Educateur Spécialisé ☐ Educateur Technique Spécialisé

VOTRE ETAT CIVIL

☐ Mme ☐ M.

NOM (en capitales) : Prénom :

NOM de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Date et lieu de naissance :/...../..... à (ville et n° départ.) :

Nationalité :

VOS COORDONNEES PERSONNELLES

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal Ville :

Tél : Email :@.....

VOTRE SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION³

☐ *Vous êtes inscrit(e) à France Travail depuis le : / / 20... ..

☐ * Vous êtes bénéficiaire du R.S.A. depuis le : / / 20... ..

Et vous avez quitté le système scolaire/universitaire depuis le : / / 20... ..⁴

*Cochez la(les) case(s) correspondant à votre(vos) choix

¹Pour toute autre situation que celle énoncée, contactez notre service d'admission pour connaître les modalités d'inscription qui correspondent à votre profil

²Cachet de la poste faisant foi.

³Nota bene : les candidats âgés de + 26 ans à l'entrée en formation doivent pouvoir justifier d'une inscription à France Travail au moment de s'engager dans le cursus.

⁴Si vous avez quitté le système scolaire/universitaire depuis moins de 2 ans, votre n° INE d'étudiant vous permet de vous inscrire via la plateforme www.parcoursup.fr pour cette formation à l'EFPP.

VOS DIPLOMES SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES, PROFESSIONNELS

➤ Joindre une copie des diplômes, certificats ou attestations

Diplômes	Organismes	Dates d'obtention

VOS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

➤ Joindre une copie des attestations

Fonctions occupées (à détailler dans le CV à joindre)	Employeurs	Dates

DEMANDE UN ALLEGEMENT DE FORMATION ¹

☐ Oui : Joindre une demande écrite accompagnée des pièces justificatives ¹

☐ Non

La commission d'admission de l'EFPP qui valide les résultats de l'examen oral. statue sur les demandes d'allègement (dûment formulées par écrit et jointes au dossier du candidat) , en conformité des dispositions réglementaires en vigueur et des disponibilités des places en formation.

VOTRE PROJET DE FORMATION MOTIVE

NOM (en capitales) :

Prénom :

NOM de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Age :

Photo
récente
obligatoire

Ce module « projet de formation motivé » doit être rempli avec une attention particulière.

Merci de répondre aux 3 questions ci-dessous en veillant impérativement à ce que votre réponse ne dépasse pas les 3 lignes prévues sous chacune des questions, avec une rédaction et des phrases construites.

Nous porterons une attention particulière au strict respect de la consigne, à vos capacités rédactionnelles et aux arguments présentés.

Question n°1 : Pourquoi choisissez-vous cette formation ?

.....

.....

.....

Question n°2 : Que pensez-vous utile de nous dire, concernant votre parcours personnel en lien avec votre choix ?

.....

.....

.....

Question n°3 : Que pensez-vous apporter de vous dans cette formation ?

.....

.....

.....

Cadre réservé au centre de formation

VOTRE ENGAGEMENT D'INSCRIPTION

Je, soussigné(e), (NOM – Prénom) _____, déclare
m'inscrire à l'examen d'admission à la formation préparant au diplôme d'Etat* :

☐ d'Educateur spécialisé ☐ d'Educateur de Jeunes Enfants ☐ d'Educateur technique spécialisé

pour la rentrée 2026, dans les conditions prévues par le règlement d'admission (joint au présent dossier)
et le projet pédagogique (téléchargeable sur le site www.efpp.fr)

Mes préférences de disponibilité pour l'entretien d'admission² sont :

☐ Matin ☐ Après-midi

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et déclare avoir pris connaissance du règlement
d'admission joint au présent dossier et du projet pédagogique téléchargeable sur le site www.efpp.fr.

Conformément à la loi Informatique et Liberté et aux dispositions du RGPD, je prends acte :

- du caractère obligatoire du présent recueil de mes données pour permettre la bonne gestion de mon dossier d'inscription par l'EFPP, responsable du traitement de ces données, et par son service d'admissions, pour l'instruction et le suivi de ma candidature.
- d'une durée de conservation de ces données dans la limite du temps nécessaire à l'instruction de mon inscription et jusqu'au terme du suivi de ma candidature.

Et dispose d'un droit d'accès, de rectification d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité de ces données à tout moment de leur utilisation et conservation.

Signature :

Date : / / 20... ..

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Copie du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent (cf. règlement d'admission)
NB : les diplômes étrangers doivent obligatoirement faire l'objet d'une attestation de comparabilité délivrée par ENIC-NARIC)
- Curriculum vitae (et copie des justificatifs de votre parcours de formation/expériences professionnelles ou bénévoles)
- Justificatif d'inscription à France Travail ou de bénéficiaire du RSA.
- Justificatif de votre dernière inscription en cursus scolaire/universitaire
- Attestation de votre non-inscription sur Parcoursup pour cette formation³ dans notre centre.

Et, le cas échéant :

- ☐ Demande écrite d'allègement de formation⁴ accompagnée des copies de diplômes justifiant la demande
- ☐ Demande d'aménagement des épreuves en reconnaissance de situation de handicap dûment justifiée⁵

* Cochez la(les) case(s) correspondant à votre(vos) choix

²Nota bene : en cas de désistement du fait du candidat, les frais d'examen restent acquis à l'EFPP (sauf cas de force majeure dûment justifiée).

³Attestation sur l'honneur sur papier libre ou formulaire téléchargeable sur Parcoursup.

⁴ La commission d'admission de l'EFPP qui valide les résultats de l'examen oral. statue sur les demandes d'allègement (dûment formulées par écrit et jointes au dossier du candidat) , en conformité des dispositions réglementaires en vigueur et des disponibilités des places en formation.

⁵Documents officiels de la cdaph (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) précisant les dispositions particulières d'aménagement pour des examens ou concours (idem documents présentés pour les épreuves du baccalauréat).

REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION – Rentrée 2026

Maj 23/01/2026

	EDUCATEUR SPECIALISE	EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
Conditions d'accès à la formation : <i>En référence aux arrêtés respectifs : DEES, DEEJE du 6 octobre 2025</i>	1. Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins équivalente au niveau du baccalauréat (niveau IV). – diplôme social ou paramédical au moins égal au niveau IV ou d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur. Article L 613-5 du code de l'éducation. 2. Souscrire aux formalités d'inscription 3. Satisfaire à l'examen d'admission en formation selon les dispositions ci-dessous.		
Modalités d'inscription	➤ Pour les lycéens inscrits en classe de terminale, étudiants en réorientation, ou accompagnés par une mission locale : Inscription selon les modalités et le calendrier prescrit via la plateforme PARCOURSUP. ➤ Pour les candidats salariés, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA : Inscription directe auprès de l'EFPP à partir d'un dossier de candidature à télécharger depuis www.efpp.fr ou sur demande		
Dates des entretiens d'admission	➤ De janvier à juillet (dates précisées au fil de l'eau pour les candidats hors PARCOURSUP (sur convocation individuelle de l'Etablissement). ➤ Selon calendrier de RDV ouvert via l'outil de RDV de PARCOURSUP aux candidats relevant de cette procédure d'inscription, après confirmation de leurs vœux. L'absence ou le retard d'un candidat à sa convocation entraîne l'annulation définitive de sa participation, sans remboursement des frais d'inscription (sauf cas de force majeure¹ dûment justifiée).		
Demande d'aménagement des épreuves	Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagement des conditions d'examen selon les modalités prévues à l'article D.613-27 du code de l'Education – modifié par décret du 12 novembre 2021-art.2. Modalités : demande écrite d'aménagement à produire, avant clôture des inscriptions, accompagnée du certificat médical justifiant la demande.		

¹ Réf. code civil : la force majeure est définie comme événement à la fois imprévisible, irrésistible (insurmontable) et qui échappe au contrôle de la personne concernée.

Procédure d'admission		L'admission prend en compte : ➤ Les éléments fournis lors de la candidature (réponses aux questions du projet de formation motivé) ➤ Le résultat de l'entretien d'admission devant un jury composé d'un professionnel du champ social ou d'un formateur. Il dure 20 minutes durant lesquelles le candidat se présente, motive son projet et échange avec les membres du jury. Les modalités d'évaluation : Le jury se prononce sur la motivation du candidat à l'entrée en formation (<i>art. D451-28-5 du décret n°2018-734 du 22 août 2018</i>) à partir d'une grille d'évaluation en lien avec les attendus nationaux ainsi définis : ✓ Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute. ✓ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi. ✓ Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde. ✓ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation ✓ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs ✓ Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul(e) et en équipe ✓ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite. Les résultats : Ils sont validés par le chef d'établissement sur proposition de la commission d'examen des vœux de l'Ecole. Les candidats déclarés admissibles (résultat supérieur ou égal à 10/20) sont retenus dans l'ordre de classement des résultats pour entrer en formation dans la limite des places disponibles pour chacune des formations. Tout résultat inférieur à 10/20 est éliminatoire.		
Capacité d'accueil	Nombre de places en formation initiale :	Educateur spécialisé 55	Educateur technique spécialisé 10	Educateur de jeunes enfants 45
	Nombre de places en formation continue :	15	10	12
Publication des résultats		➤ Selon les modalités et le calendrier définis par PARCOURSUP : pour les candidats relevant de cette procédure. ➤ Par courrier de l'EFPP adressé dans les 8 jours suivant l'entretien d'admission pour les candidats hors parcoursup (salariés relevant de la formation professionnelle continue ou demandeurs d'emploi) par mail / courrier postal individuellement adressé par l'Ecole.		
Allègements de formation		La commission pédagogique de l'école statue sur les demandes écrites pour chacun des candidats admis en formation au vu des parcours dont ils justifient et en référence aux dispositions réglementaires.		
Admission en formation		Les candidats invités à confirmer leur inscription au terme de l'examen d'admission reçoivent par mail l'adresse du lien pour formaliser en ligne leur inscription définitive en formation.		